



SNCF Réseau
Mission Ligne nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
BP 85404
13567 Marseille cedex 02

Sophia Antipolis,

Le 15 Décembre 2016,

Objet : Contribution Sophia Club Entreprises sur le projet de Ligne Nouvelle PACA

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Laurent Londeix, Président de Sophia Club Entreprises, suis favorable à la création de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et soutiens le projet d'une gare « Ouest Département » positionnée en plein cœur ou aux abords de la technopole de Sophia Antipolis.

Sophia Club Entreprises, que j'ai l'honneur de présider depuis 2015, a pour vocation de rassembler les différentes entreprises et établissements de Sophia Antipolis pour construire et partager une vision commune face aux grands enjeux d'aménagement et de développement de la technopole mais également pour stimuler et organiser le lien social, favoriser la communication et mettre en œuvre la mutualisation de services. SCE, acteur socialement responsable, a souhaité porter un projet de Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) depuis 2008 afin d'offrir des solutions pragmatiques au problème qui limite l'attractivité de notre territoire. La mobilisation du Club et de ses membres permet de proposer des axes de progrès dont chaque actif de la technopole pourra bénéficier. **Sophia Club Entreprises fédère aujourd'hui 110 entreprises**, lesquelles représentent plus de **18 000 emplois sur la technopole de Sophia Antipolis**, soit la moitié des actifs du bassin d'emploi.

Nous suivons avec intérêt l'évolution de la concertation sur le projet de Ligne Nouvelle PACA et sommes très surpris de constater l'expression d'une importante opposition envers ce projet, pourtant crucial pour le développement de notre Région.

Que dire, tout d'abord, de la saturation actuelle du réseau ferroviaire en Provence Alpes Côte d'Azur ?

La saturation est avérée, le service est très en dessous de tous les benchmarks, ce qui détourne de facto l'ensemble des usagers de la solution ferroviaire au "profit" des solutions routières.



Une enquête que nous avons réalisée fin 2014, en coopération avec un groupe d'étudiants de SKEMA, a rassemblé près de 3200 réponses, exclusivement sur les actifs de Sophia Antipolis (soit 10% de la population examinée, répartie selon la méthode des quotas). Cette enquête montre que 0,5% des utilisateurs utilisent le train, alors que plus de 30% réalise un trajet domicile-travail compatible avec l'utilisation du train (source : PDIE Sophia Antipolis, Présentation des données de géolocalisation des salariés 09 Juillet 2015).

L'accroissement de capacité de transport ferroviaire passager est une nécessité absolue pour le développement économique de la Région Côte d'Azur en général et pour la zone de Nice - Sophia Antipolis en particulier.

En effet la capacité de l'A8, autoroute urbaine entre Cannes et Monaco est plafonnée (mis à part quelques projets tactiques comme l'utilisation de la BAU pour les Transports collectifs) alors même que la demande ne cesse d'augmenter.

Pour la technopole de Sophia Antipolis, qui envisage une progression de son activité jusqu'à 50 000 emplois en 2025 (36 000 aujourd'hui) l'accessibilité est un facteur clé, comme peuvent l'être également le logement, et la poursuite du développement de l'enseignement supérieur au sein de l'UCA.

Cette croissance ne se fera pas sans une augmentation significative du trafic passager sur l'axe Cannes-Monaco, desservant notamment la technopole de Sophia Antipolis, l'aéroport Nice Côte d'Azur, et reliant ce territoire aux réseaux moyennes et grandes lignes desservant respectivement Marseille et Lyon/Paris. En effet cette capacité de trafic détermine l'accessibilité de la technopole pour ses employés (trajets domicile - travail) et pour ses partenaires (clients, fournisseurs, etc.)

Enfin, le choix de la localisation de la gare Ouest Alpes Maritimes devra être fait en donnant comme priorité la desserte de la technopole Sophia Antipolis sans voiture particulière (BHNS, Tram, transports aériens, etc.). Idéalement au cœur de la technopole, les localisations alternatives devront privilégier les connexions à haute capacité entre cette gare et les centres névralgiques de la technopole.

Nous espérons que l'avis des représentants du monde économique sera pris en compte à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres, si nous souhaitons, tous ensemble, donner un avenir au territoire Provence Alpes Côte d'Azur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Laurent LONDEIX
Président
Sophia Club Entreprises